

VILLE DE MÉTIS-SUR-MER

PROVINCE DE QUÉBEC

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL PORTANT SUR LA PRÉSENTATION ET
L'ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR L'EXERCICE FINANCIER
2026 TENUE LE 29 JANVIER 2026**

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil de la Ville de Métis-sur-Mer
tenue le jeudi 29 janvier 2026 à compter de 19 h 30.

Sont présent(e)s :

Mme Pascale Geoffroy	Maire
M. Mathieu Payeur, conseiller	siège n° : 1
M. Simon Brochu, conseiller :	siège n° : 3
M. Christopher Astle, conseiller :	siège n° : 4
Mme Sylvie Tremblay-Bouchard, conseillère :	siège n° : 5
Mme Tracy Sim, conseillère :	siège n° : 6

Est aussi présent :

M. Claude Gagnon

Absents :

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

RÉSOLUTION #26-01-014

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par madame Tracy Sim et résolu à l'unanimité que l'assemblée
extraordinaire du conseil de la Ville de Métis-sur-Mer portant sur la présentation et
l'adoption des prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2026 soit ouverte à 19h31.

2. NOMINATION D'UN SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE

RÉSOLUTION #26-01-015

NOMINATION D'UN SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE

Il est proposé par monsieur Christopher Astle et résolu à l'unanimité que monsieur Claude
Gagnon soit nommé secrétaire d'assemblée.

3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

RÉSOLUTION #26-01-016

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DU 29 JANVIER 2026

Il est proposé par madame Sylvie Tremblay-Bouchard et résolu à l'unanimité d'adopter
l'ordre du jour suivant pour la séance :

1. Ouverture de la séance extraordinaire
2. Nomination d'un secrétaire d'assemblée

3. Adoption de l'ordre du jour
4. Présentation et adoption des prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2026
5. Présentation et adoption du programme des dépenses en immobilisations pour les années 2026-2027-2028
6. Avis de motion et dépôt du projet de règlement #26-193 portant sur les prévisions budgétaires de la Ville de Métis-sur-Mer pour l'année 2026
7. Période de questions basées uniquement sur les points à l'ordre du jour
8. Clôture et levée de l'assemblée

4. BUDGET 2026

RÉSOLUTION #26-01-017

PRÉSENTATION ET ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR L'EXERCICE FINANCIER 2026

ATTENDU QUE l'article 473 de la **Loi sur les cités et villes (LCV)** prévoit que le conseil de la Ville doit préparer et adopter le budget de la Ville pour le prochain exercice financier et avoir des revenus équivalents aux dépenses;

ATTENDU QUE pour l'exercice financier 2026 de la Ville de Métis-sur-Mer, les revenus et les dépenses s'établissent comme suit :

Revenus	2025	2026	%
Taxes générales	1 184 205.00 \$	1 209 339.00 \$	2.12%
Taxes services municipaux	383 447.00 \$	388 490.00 \$	1.32%
Paiement tenant lieu de taxes	82 200.00 \$	82 200.00 \$	0.00%
Transferts	615 464.00 \$	715 265.00 \$	16.22%
Services rendus aux org. municipaux	178 000.00 \$	106 560.00 \$	-40.13%
Autres services rendus	13 000.00 \$	178 460.00 \$	1272.77%
Autres revenus	204 260.00 \$	72 050.00 \$	-64.73%
TOTAL DES REVENUS	2 660 576 \$	2 752 364 \$	3.45%
Charges	2025	2026	%
Administration générale	559 739.00 \$	541 142.00 \$	-3.32%
Sécurité publique	206 163.00 \$	335 058.00 \$	62.52%
Transport	905 543.00 \$	701 436.00 \$	-22.54%
Hygiène du milieu	299 898.00 \$	328 683.00 \$	9.60%
Santé et bien-être	28 039.00 \$	49 600.00 \$	76.90%
Aménagement et urbanisme	61 813.00 \$	65 120.00 \$	5.35%
Activités récréatives	77 393.00 \$	120 779.00 \$	56.06%
Activités culturelles	29 188.00 \$	34 000.00 \$	16.49%
Autres réseau électrique	800.00 \$	1 600.00 \$	100.00%
Frais de financement	169 842.00 \$	72 046.00 \$	-57.58%
Activités d'investissement	15 000.00 \$	15 000.00 \$	0.00%
Remboursement de la dette	0.00 \$	487 900.00 \$	
Affectations	307 158.00 \$	0.00 \$	-100.00%
TOTAL DES CHARGES	2 660 576 \$	2 752 364 \$	3.45%

Il est proposé par madame Tracy Sim et résolu à l'unanimité

QUE le conseil municipal de la Ville de Métis-sur-Mer accepte les prévisions budgétaires pour l'exercice 2026 tel que présenté et qu'il soit diffusé sur l'ensemble du territoire de la Ville.

5. PLAN TRIENNAL DES IMMOBILISATIONS

RÉSOLUTION #26-01-018

PRÉSENTATION ET ADOPTION DU PROGRAMME DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS POUR LES ANNÉES 2026-2027-2028

ATTENDU QUE l'article 473 de la **Loi sur les cités et villes (LCV)** prévoit que le conseil de la Ville doit préparer et adopter le programme des immobilisations de la municipalité pour les trois exercices financiers subséquents ;

ATTENDU QUE le programme triennal des immobilisations pour les années 2026-2027 et 2028 se résume comme suit :

Programme triennal d'immobilisation 2026-2027-2028				
	2026	2027	2028	
Projet	Montant	Montant	Montant	Financement
Asphaltage du chemin Leggatt	75 000 \$			Budget général
Pavage du rang 3			500 000 \$	AIRLL et règlement d'emprunt
Pavage du rang 4		1,5 M \$		AIRLL et règlement d'emprunt
Aqueduc Côte Seaside	À déterminer			À déterminer
Aqueduc McLaren		150 000 \$		Emprunt sectoriel
Garage municipal		2,5 M \$		PRACIM et emprunt
Infrastructures municipales - Place des Marronniers	3,3 M \$			Emprunt
Achat de génératrice pour les bâtiments municipaux	15 000 \$			Budget général
Infrastructures pour le chauffage des bâtiment municipaux		10 000 \$		Budget général et Fonds municipal vert
Protection des berges	50 000 \$	120 000 \$	10 M \$	Subvention du Ministère de la Sécurité publique
Réfection du réseau d'aqueduc			1 M \$	PRIMEAU et emprunt
Réfection du réseau d'égout			2 M \$	Subventions et emprunt
Révision éclairage et signalétique			25 000 \$	À déterminer
Rénovation du bureau municipal		60 000 \$		PRABAM et budget général
	3 440 000 \$	4 340 000 \$	13 525 000 \$	

Il est proposé par madame Sylvie Tremblay-Bouchard et résolu à l'unanimité

QUE le programme triennal des immobilisations pour les années 2026-2027-2028 tel que présenté ici haut soit adopté.

6. AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DE PROJET DE RÈGLEMENT

AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT #26-193 PORTANT SUR LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES DE LA VILLE DE MÉTIS-SUR-MER POUR L'ANNÉE 2026

Avis de motion est donné par madame Sylvie Tremblay-Bouchard qu'à une séance ultérieure le règlement # 26-193 portant sur les prévisions budgétaires de la Ville de Métis-sur-Mer pour l'année 2026 sera adopté.

Le dépôt du projet de règlement est effectué séance tenante.

7. PÉRIODES DE QUESTIONS

PÉRIODE DE QUESTIONS BASÉES UNIQUEMENT SUR LES POINTS À L'ORDRE DU JOUR

8. LEVÉE DE LA SÉANCE

RÉSOLUTION #26-01-020

LEVÉE DE LA SÉANCE DU 29 JANVIER 2026

L'ordre du jour étant épuisé, monsieur Simon Brochu propose que la présente séance soit levée à 20h05.

En signant ce procès-verbal, je signe et scelle toutes les résolutions qu'il contient et je renonce à mon droit de veto. J'atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 53 de la Loi des Cités et Villes du Québec.

Pascale Geoffroy, mairesse

Claude Gagnon, secrétaire d'assemblée